

Éditorial

L'habitat intègre par essence les notions de pérennité et de transmission aux générations futures, c'est pourquoi il est nécessaire de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les contraintes et les besoins des habitants de demain.

À l'heure où le coût de l'énergie augmente, où les cours du pétrole deviennent instables on ne peut ignorer les charges qui pèsent de plus en plus sur les ménages. Aussi les questions de bâtiments basse consommation et de réhabilitation des logements ne répondent plus uniquement aux exigences environnementales et de qualité de la construction mais bien également à la lutte contre la précarité énergétique.

Vous l'aurez compris, ce quinzième cahier sera principalement dédié au développement durable : thématique portée par le Grenelle de l'Environnement, emblématique d'une prise de conscience amorcée depuis plusieurs années au sein des collectivités, organismes et institutions, notamment à travers la mise en œuvre d'Agenda 21, d'Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU), ou de plans climat.

Les bâtiments représentent 23% des émissions de CO₂ dont 70% concernent l'habitat. Si les réglementations thermiques actuelles et à venir ainsi que les politiques volontaristes en matière de qualité de la construction impactent fortement et durablement la nouvelle génération de logements, reste le patrimoine existant qui correspond à plus de 95% du parc. Le dossier de ce numéro porte sur la réhabilitation : enjeu immense tant dans le parc public que dans le parc privé. Il signifie connaître l'état des bâtiments pour une réponse technique adaptée et efficace, mesurer les investissements, et mettre en œuvre une stratégie de gestion du patrimoine : hiérarchisation et échelonnage des travaux, montages financiers adaptés.

En parallèle des questions relatives au développement durable, l'actualité législative du logement est toujours aussi foisonnante : après DALO en 2007, c'est la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009, dite « loi Boutin » qui arrive sur le devant de la scène. Initialement composée de 27 articles elle en comporte désormais 124, dont nous avons extrait l'essentiel.

Cette année l'ORHL intègre deux nouveaux ateliers, toujours dans un souci de mise en partage des connaissances mais aussi d'analyse et de propositions pour une meilleure cohérence des politiques de l'habitat.

- > Un atelier d'observation des territoires métropolitains : lieu d'échange sur les dynamiques urbaines (logement, mobilité, économie) et lieu ressource avec regroupement de données.
- > Un atelier « Politiques de l'habitat » destiné à accompagner les collectivités dans le suivi de leur politiques (PLH, PDALPD, Accession sociale...).

Enfin, le nouveau site de l'ORHL est en ligne (<http://www.orhl.org>) plus convivial, nous espérons qu'il répondra à vos attentes et qu'il renforcera l'interactivité nécessaire entre acteurs de l'habitat et cet observatoire.

Bonne lecture.

Céline Guichard
Responsable adjointe du service
Logement Construction Ville à la DREAL

RHÔNE-ALPES
AIN
ARDÈCHE
DRÔME
ISÈRE
LOIRE
RHÔNE
SAVOIE
HAUTE-SAVOIE



Observatoire Régional
de l'Habitat et du Logement
Rhône-Alpes